Pour le vétérinaire: Animer et dynamiser sa rurale en

Animer et dynamiser sa rurale, en donnant du sens à son métier

Partager ses connaissances pour agir en préventif

Entretenir une relation technique et humaine avec ses éleveurs

Pour l'éleveur:



Faire partie d'un groupe solidaire d'éleveurs

Reprendre la main sur la santé du troupeau

Travailler en confiance et en transparence avec le vétérinaire

RAPPORT N° 18119 DU CGAAER

Une solution "efficace et vertueuse" pour l'installation et le maintien de l'exercice vétérinaire dans les territoires ruraux

Santé animale et prévention

Formations

Projets de territoire

Programmes de recherche

Outils de suivis sanitaires

Mutualisation d'un réseau de compétences



Chaque membre de GVC adhère automatiquement à la FEVEC

Contactez-nous

Siège: St Symphorien sur Coise (69) Animation et coordination: Philippe Sulpice, Carole Duboisset Tél.: 06 30 85 83 59 E-mail: contact@fevec.fr

www.fevec.fr



"Mutualisme et transparence au service de la santé animale"

Fédération des Eleveurs et des Vétérinaires En Convention

Plus qu'une relation professionnelle, le conventionnement vétérinaire est un état d'esprit.

Confiance et solidarité

Mutualisation des risques et des coûts

Respect et estime réciproques

Transparence des coûts et des décisions

Partage des savoirs

Démarches collectives

Neutralité syndicale



Vétérinaires et éleveurs, un partenariat de terrain ...

Un Groupement Vétérinaire Conventionné (GVC) est constitué de 2 entités dont les relations sont définies par une convention.

Une structure vétérinaire



Une association d'éleveurs et leurs animaux

Une convention
= un contrat collectif

Les exploitations agricoles adhérentes sont toutes soumises au même contrat avec la structure vétérinaire et décident collectivement de son contenu: toutes les décisions sont actées au sein du bureau de l'association d'éleveurs.

... qui rend la relation bien plus humaine!

Adieu le paiement à l'acte

La convention définit notamment la prestation vétérinaire ainsi que le montant de la cotisation payée par chaque éleveur, selon son cheptel. Cette cotisation, gérée par l'association, garantit à l'éleveur un service global de qualité, complet, et à un prix de groupe: conseils, urgences, chirurgies, suivis de reproduction, soins aux animaux, parage, suivi sanitaire du troupeau, formations individuelles et collectives, audits (mammites, bâtiment, alimentation, parasitisme,...).



La prévention avant tout!

Le vétérinaire se détache du rôle d'urgentiste souvent observé en libérale. Il optimise son travail afin d'assurer la prise en charge de la santé globale des troupeaux de manière préventive, en priorité. La prévention repose à la fois sur des tournées régulières dans les fermes, la mise à disposition de matériel d'élevage, et le partage des connaissances et des pratiques.

Partage des connaissances

L'éleveur est au coeur de la gestion sanitaire du troupeau. Auprès des vétérinaires, il bénéficie de **formations continues** motivées par la recherche d'autonomie et de gain de technicité pour les gestes préventifs et infirmiers.

L'entraide et les échanges de pratiques, favorisés par la dynamique du collectif, permettent également à chacun de progresser au sein des groupes.

Transparence des coûts

Gage de confiance, de coopération, et de compréhension, les GVC assurent la transparence des coûts concernant les médicaments, ainsi que le prix de revient global des interventions. Le montant forfaitaire de la cotisation est fondé sur ces bases.